

0383069E  
ACADEMIE DE GRENOBLE  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CAMILLE COROT  
454 RUE PAUL CLAUDEL  
38510 MORESTEL  
Tel : 0474802891

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 11

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 04/09/2017

Réuni le : 28/09/2017

Sous la présidence de : Jean-Paul Tafani

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui    ☐ Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Bac+3 / bac-3 - Convention cadre entre le lycée Camille COROT, le Recteur de l'Académie de Grenoble et les chefs des établissements d'enseignement supérieur l'Académie de Grenoble pour la mise en place d'actions visant à améliorer la liaison lycée - université.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0